

## ENQUÊTE PUBLIQUE SR3A- 3 au 28 janvier 2023

### DIG interventions d'entretien

#### Ain Aval et Affluents

Remarques apportées à l'enquête par RLHB, APPMA couvrant le secteur LANGE/OIGNIN / AIN

Après avoir pris connaissance du contenu de l'enquête, les membres de l'APPMA RLHB, s'appuyant sur leur connaissance de terrain approfondie sur les bassins du LANGE et de l'Oignin, souhaitent apporter à l'enquête les remarques et informations suivantes :

1 – Les objectifs principaux de l'opération décrite dans l'enquête sont jugés positivement mais un préalable à des opérations d'entretien est nécessaire avant de démarrer la maintenance afin d'atteindre l'objectif défini au point 3.3 « **Préserver et restaurer les fonctionnalités naturelles des écosystèmes aquatiques** » :

Il est avéré que certains travaux de restauration écologique menés ces dernières années par SR3A sur le secteur RLHB ont entraîné des assèchements sévères et récurrents en plusieurs endroits, notamment sur la partie aval du LANDEYRON à Montréal la Cluse et sur une partie de la Sarsouille et du Lange sur Oyonnax (Ces ruisseaux n'étaient jamais à sec en période d'étiage avant les travaux du syndicat) . Les travaux ont conduit fortuitement à la destruction du lit mineur entraînant des pertes. RLHB avait alerté sur ces risques auprès des différents cabinets d'études avant travaux. Aucun constat officiel de leur part ni actions correctives n'ont été engagées à notre connaissance. A minima, SR3A doit demander aux entreprises et maîtres d'œuvre à l'origine de ces désordres préjudiciables au milieu naturel de mettre en place des actions correctives sur ces secteurs de ruisseaux pépinières (en engageant éventuellement leurs assurances professionnelles si besoin).

Les 4 secteurs prioritaires à réparer avant une intervention générale d'entretien sont détaillés ci-après :

- Le Lange à Geilles (en amont d'Oyonnax) : Zone totalement engravée ne présentant plus une ligne d'eau suffisante pour la survie des poissons. Nombreux aménagements disparaissent sous des amas de gravier. Les travaux ont entraîné une mobilisation des graviers dans des zones où le transport solide a été mal évalué.
- Le secteur « aménagé » sur le Lange au centre d'Oyonnax dans l'ancienne usine Minot Gaillard où, suite à un fort dépôt de graves, la rivière ne ressemble plus à rien et déborde sur une grande largeur (environ 20 mètres) entraînant une forte baisse du niveau du bras principal redessiné lors des travaux.
- Le Landeyron sur les 500 mètres de sa partie aval jusqu'à la confluence avec le Lange au niveau du stade de Montréal la Cluse : Ce ruisseau, qui n'a jamais été à sec avant les travaux de SR3A , même lors des sécheresses sévères de 2003 est maintenant totalement à sec chaque année pendant plusieurs semaines alors que le débit d'étiage reste correct en amont du collège.
- La Sarsouille à Oyonnax à l'arrière du magasin « Intermarché ». Depuis les travaux d'enfouissement de la ligne à haute tension EDF, la rivière disparaît chaque début d'été, occasionnant un assèchement sur de près d'un kilomètre en arrière du Boulodrome et de Valexplo et jusqu'au magasin «Grand Frais ». Un évitement de la zone de perte est à envisager.
- Autre exemple pour le secteur situé dans les bassins SAPRR en amont de Martignat : Suite aux travaux de SR3A, la rivière devait creuser son lit dans les bassins... en fait la rivière s'étale à chaque crue et perd totalement de sa force ce qui lui permettrait de refaire correctement son lit.

**Après plus de 5 ans de recul sur ces secteurs, RLHB ne peut plus s'entendre dire par le Syndicat que les choses s'arrangeront avec le temps alors qu'une aggravation est au contraire constatée sur le terrain.**

**RLHB déplore l'absence de volonté de réparations des secteurs impactés par les travaux et le silence des cabinets d'études à l'origine de ces travaux. Ces réparations sont considérées prioritaires par rapport aux opérations d'entretien.**

**2. A propos des rétrocessions des droits de pêche** aux AAPPMA sur une durée de 5 ans pour les secteurs privés restaurés : RLHB demande à ce que soit précisé la mise en œuvre pratique de cette mesure :

- Quel est le point de départ : Date de la DIG, ou date de signature de la délégation par les propriétaires ?
- Comment l'APPMA aura connaissance des conventions passées ?

**3. Plantes invasives** : Sur les secteurs nécessitant des coupes/arrachages de plantes invasives, RLHB signale plusieurs zones avec de la Renouée du Japon qui se développe sur l'Oignin entre le pont Royat et les 3 Pierres à Brion (rive gauche et rive droite) : ce secteur n'est pas mis en priorité dans les cartes en annexe de l'enquête: **RLHB demande une intervention sur ces secteurs** puisque ce type de prestation est prévu dans le plan SR3A.

**Coordonnées du secteur concerné** : Chemin de la Courbe, 01460 Brion

**Rive droite** Latitude : 46.17791441788249      Longitude : 5.543664998046891

**Rive gauche** Latitude : 46.17741668100449      Longitude : 5.540746754638688

**4. Nettoyages** : **Le Lange est inscrit en zone prioritaire sur la ligne droite en amont du péage de Groissiat A404 (entre le pont sur le chemin des prés à Bellignat et le pont de la route de la cressonnière de Groissiat)** : il faut vérifier que le nettoyage soit prévu par SR3A sur ce secteur : c'est un des secteurs du LANGE les plus chargés en détritrus et les nettoyages de printemps organisés par RLHB sur le secteur de Groissiat ne suffisent pas à traiter le problème. Toute la zone du péage autoroutier de Groissiat A404 en amont et en aval du pont de la route de la cressonnière doit faire l'objet de nettoyages fréquents dans le cadre de l'opération décrite dans l'enquête publique.

**5. RLHB SIGNALA UNE FOIS DE PLUS QUE LA PLUS PART DES EFFORTS DE NETTOYAGE ET DE RESTAURATION DES RIVIERES LANGE ET OIGNIN SONT POUR LE MOMENT RUINES PAR L'ABSENCE DE RESEAU SEPARATIF D'ASSAINISSEMENT SUR LE BASSIN D'OYONNAX** : Des dizaines de débordements annuels des déversoirs d'orages conduisent à un déversement inadmissible d'eaux souillées et de matières plastiques, lingettes, etc... dans les 2 rivières de RLHB : **IL EST IMPERATIF QUE SR3A fasse pression auprès de l'agglomération HBA qui a la compétence pour une mise aux normes des réseaux d'assainissement** faute de quoi une partie des actions prévues dans le programme concerné par l'enquête publique sera sans effets (pour un effort financier conséquent pour le contribuable = gaspillage d'argent public par manque de coordination et de synergie des actions entre syndicat SR3A et les agglomérations en charge de l'assainissement )

Pour le Conseil d'Administration RLHB,

Jean François ROJAT

Président RLHB